

LE VIGNERON PROVENÇAL AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE : IMAGE ET RÉALITÉ

—
Yves RINAUDO

Yves RINAUDO
Université d'Avignon

Depuis le milieu du XIX^e siècle, la viticulture provençale se trouve entraînée dans une dynamique nouvelle et prometteuse, liée au développement de l'économie de marché. Elle suscite l'intérêt renouvelé de « propriétaires », rentiers du sol et « agronomes », de réputation locale ou de plus large notoriété, qui lui consacrent de nouvelles études. A travers quelques-unes de leurs publications, manuels et traités divers, se dessine un portrait contrasté du vigneron provençal où image/modèle et réalité moins heureuse se juxtaposent.

En 1866 paraît à Montpellier (imprimerie et typographie Gras), *Le Vigneron provençal. Cépages provençaux et autres. Culture et vinification*. L'ouvrage est dû à la plume du Varois Jean Baptiste André Pellicot (1799-1880). Ce dernier, homme cultivé et propriétaire à l'aise, est en matière vitivinicole un des experts provençaux les plus appréciés. Il connaît bien le milieu vigneron régional. Son

- 1 - *Le vigneron...*,
p. 155.
- 2 - Au sens national
d'agriculteur.
- 3 - GUYOT cité dans
l'édition de 1876,
Marseille, Jeanne
Laffite, 1982, 305 p.,
p. 40.

ouvrage, substantiel (368 p.) fait le point au moment précisément de l'apparition du phylloxéra dans la région (1863-64 dans les Bouches-du Rhône et le Gard, 1868 « officiellement » dans le Var). À côté de cette somme, il faut citer trois autres ouvrages contemporains :

– *Le Guide des cultivateurs du Midi de la France, de la Corse et de l'Algérie* (Toulon 1854, imprimerie veuve Beaune ; la viticulture occupe les pages 494 à 537) de Charles Henri Laure, propriétaire au Beausset, autre gloire varoise, vantée par ses contemporains pour la qualité de ses travaux et de ses productions vinicoles et qui avait déjà publié un *Manuel du cultivateur provençal* (Toulon, Monge et Villamus, 1837-1839).

– *L'agriculture du Midi de la France. Ce qu'elle est. Ce qu'elle a été. Ce qu'elle pourrait être* (Librairie de la maison rustique, IX, 384 p., s.d.) d'Alexis Riondet, propriétaire à Hyères.

– Pellicot et Riondet sont cités par le dernier informateur retenu, le docteur Jules Guyot, notabilité nationale, auteur de la grande *Étude des vignobles de France pour servir à l'enseignement mutuel de la viticulture et de la vinification françaises*. Soucieux de présenter un panorama complet de la viticulture nationale, le docteur Guyot consacre un volume à la « région du Sud-Est ou des oliviers » (Paris, Imprimerie nationale, 1^{re} édition, 1868). La Provence avec 133 pages voit reconnue l'importance nouvelle de son vignoble.

Trois de ces sources ont pour auteurs des Varois. Ce n'est ni un hasard ni un handicap : le vignoble varois, avec quelques 70 000 ha, est alors le premier en Provence, et de loin. Les auteurs varois, en même temps viticulteurs, connaissent bien leur vignoble et celui de la région. Et ils ont encore le souci de les replacer dans le cadre national. Parmi eux, J.B. Pellicot se détache par

l'ampleur de sa culture vitivinicole : il connaît bien les grands ampélographes du XIX^e siècle (il cite Jullien, le comte Odard, Cavoleau...). Il a aussi, avec ardeur, multiplié les expériences. Sa science reconnue fera de lui, jusqu'à sa mort, l'expert attitré de la préfecture au moment de l'invasion phylloxérique. De son côté, J. Guyot offre la caution d'un regard plus détaché et plus panoramique. Ce qui lui vaut quelques critiques de Pellicot¹. Celui-ci le recommande cependant pour sa bibliothèque œnologique de base.

La Provence de ce temps ne connaît pas la monoculture et si la vigne apparaît bien comme la culture d'avenir, nulle part elle ne règne sans partage. Le paysan provençal est toujours un « cultivateur² », comme le note J. Guyot, et les vigneron à temps plein sont ici absents. J.B. Pellicot en consacrant son ouvrage au seul vigneron fait, alors, figure de novateur. Parmi ces agriculteurs-vignerons, J. Guyot établit une distinction de type sociogéographique qui, à défaut d'originalité, a le mérite de proposer un double classement non dénué d'intérêt :

– Le classement géographique isole le comté de Nice, devenu français en 1860. Ici, propriétaires et métayers, les deux catégories retenues par J. Guyot, sont présentés comme des producteurs négligents, peu soucieux de produire plus et mieux, résultat « d'une inertie et d'une négligence relatives très prononcées, elles-mêmes liées en grande partie à l'incurie de l'ancienne domination sarde³ ».

– Ailleurs en Provence, la situation est plus complexe, mais pas toujours très claire. Les rapports propriétaires-métayers sont, en général, bons et tout dépend de la valeur du propriétaire. Mais J. Guyot fait de l'exploitation en métayage, la règle dans le vignoble provençal, ce qui est fort discutable, en particulier

dans le Var où ce mode de location est fort minoritaire (10 % en nombre, 15 % en superficie dans les années 1870), surtout dans les secteurs les plus viticoles. Les propriétaires exploitant eux-mêmes leurs fonds, sans recours à la main-d'œuvre (plus des trois-quarts du total en général) obtiennent les meilleurs résultats. Les plus désavantagés sont ceux qui embauchent une main-d'œuvre complémentaire car « l'ouvrier travaillant à la tâche ou à la journée, n'ayant aucun intérêt au résultat de son travail, en donne au propriétaire le moins qu'il peut pour son argent, tout en exigeant le salaire le plus élevé possible ». On reconnaît ici le discours en vogue à l'époque, qui valorise à la fois le métayage, connoté de paternalisme, et l'exploitation directe.

Au total, Guyot propose un classement attendu, conforme aux certitudes du temps : les bons se trouvent chez les « propriétaires », rentiers du sol, suffisamment pourvus de terres qu'ils savent gérer et exploiter avec bonheur, à l'exception des indolents Niçois ; et les moins bons sont les vigneron qui ne travaillent pas pour eux. Dans ce cas toutefois, la situation est moins claire qu'il n'y paraît : les petits exploitants peuvent mériter des éloges quand ils travaillent pour eux, mais ils se dégradent beaucoup en travaillant pour les autres.

Guyot est catégorique dans ses affirmations. Pellicot et Laure ne sont pas spécialement avarés de remarques critiques. Mais ils se gardent de généralisations excessives et s'en tiennent à des cas précis. Ainsi, Pellicot cite l'exemple de ses métayers, réticents à la pratique d'une taille rationnelle malgré ses objurgations. Ils ont pris chez eux l'habitude de la taille longue, qui produit davantage mais aux dépens de la vigne et de la qualité. Leur âpreté au gain les conduit à répéter cette hérésie destructrice, en contradiction avec les conseils éclairés

de leur patron qui se trouve contraint de les contrôler⁴. De son côté, H. Laure, comme Pellicot, note des pratiques trop souvent peu heureuses en matière de vinification (entretien insuffisant de la vaisselle vinaire ; décuvage mal calculé...) et largement répandues, en particulier chez les petits exploitants.

Ainsi, nos deux spécialistes varois distinguent, eux aussi, les mêmes catégories de vigneron que Guyot. Ces notables terriens soulignent la dualité du monde vigneron qui oppose la masse de producteurs routiniers (petits exploitants et ouvriers, propriétaires négligents) à une élite de propriétaires éclairés, la réalité immobile à l'image-modèle moderne.

Pour ces observateurs donc, le paysan provençal ne paraît pas, en général, spécialement compétent en matière vitivinicole. Guyot note, pour le Vaucluse : «...l'intérêt privé ne s'est pas mépris sur l'importance des produits de la vigne », surtout au moment où s'amorce la crise fatale à la garance. « Mais l'intérêt privé n'est pas toujours en état de s'éclairer sur les meilleurs cépages ni sur les meilleures pratiques de viticulture et de vinification⁶ ».

Ce n'est pas mieux dans le Var. J.B. Pellicot croit pouvoir affirmer, au début de son traité, après quelques notations critiques sur la culture mêlée : « Mais la lumière commence à percer les ténèbres qui nous environnent ; une rénovation s'opère et grandit chaque jour : on voit de toutes parts surgir dans notre département des lignes de vignes plus ou moins rapprochées ; d'autres apparaissent en carrés, en losanges, et, si quelques esprits récalcitrants persistent dans l'ancien système, beaucoup, il faut l'avouer, le délaissent⁷ ». Sans doute, mais il ne s'agit pas de révolution : la vigne complantée a encore de belles années devant elle, et « beaucoup » ne font pas encore une majorité. Ici, note

4 - PELLICOT, p. 203.

5 - *Guide des cultivateurs*, p. 521.

6 - GUYOT, p. 204-205.

7 - PELLICOT, p. 9. voir aussi CONSTANT (Émilien), *Le département du Var sous le Second Empire et au début de la Troisième République*, thèse de lettres, Aix-en-Provence, 1977, dactyl., 1 712 p., p. 9 ; RINAUDO (Yves), *Les paysans du Var (fin XIX^e-début du XX^e siècles)*, Presses universitaires de Lille III, 1982, 1 013 p. + 371 p., p. 240 et sq.

8 - *Guides des cultivateurs...*, p. 510, 527.

9 - GUYOT, p. 54-56.

10 - AGULHON (Maurice), *L'agriculture et la société rurale du Var dans la première moitié du XIX^e siècle. Études provençales*, Publications universitaires des Lettres et Sciences humaines, Aix-en-Provence, Paris, Ophrys, 1971, p. 137-210 ; MESLIAND (Claude), *Paysans du Vaucluse*, Publications de l'université de Provence, Aix-Marseille I, 1989, 1 040 p., p. 34-35, 196 ; CONSTANT (E.), 1977, *op. cit.*, *Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône* (sous la dir. de MASSON (Paul)), t. 7, *L'agriculture*, Paris-Marseille, Champion, 1928 ; RINAUDO (Y.), *Les paysans du Var...*, *op. cit.*, p. 266 et sq.

Guyot, les vigneron, y compris des propriétaires supposés éclairés, succombent à la routine. Ils acceptent des pratiques dont ils reconnaissent cependant les effets néfastes, en matière de taille par exemple (trop courte, elle multiplie les gourmands) ou encore de vinification (mal conduite). On laisse faire la nature et on refuse les « lumières » venues d'ailleurs. Et Guyot cite le maire de Carcès (arrondissement de Brignoles), Siry, par ailleurs notaire et viticulteur fortuné : « Tant que mes vins ne se vendront pas au-dessous de 5 F l'hectolitre... j'aurai fait une bonne affaire ». Aussi le vignoble varois est-il bien moins productif que nombre d'autres pourtant moins favorisés par la nature : «... l'Ain, l'Aisne, les Ardennes, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe, la Meuse, la Moselle, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Seine et Oise, la Seine et Marne et la Seine, tous pays à gelées de printemps terribles, à gelées d'automne, à pluies et froidures de juin faisant couler la vigne, à terrains moins bons que chez vous, donnant en moyenne de 24 à 40 hectolitres à l'hectare, tandis que le Var n'offre qu'une moyenne de 17 hectolitres à l'hectare, avec le meilleur terrain et le meilleur climat possibles pour la vigne ».

Pellicot, lui aussi, multiplie les observations peu réjouissantes. On se souvient de ses critiques portant sur la taille et Pellicot note : «... il m'a fallu souvent tailler moi-même et suivre la taille, ou plus tard la repasser, car, si les uns refusaient de faire, d'autres, travaillant au hasard dans ce qu'ils croyaient mes idées laissaient trois ou quatre bras à des vignes très faibles, ou taillaient trop long sur du vieux... ». De même, pour « la cueillette des maillots ou crossettes », il faut se méfier de « l'ouvrier insouciant, alors même qu'il ne serait pas hostile, ce qui malheureusement n'est pas très rare » : il ne sait pas sélectionner

les ceps et mieux vaut confier la tâche « à des ouvriers intelligents et dévoués aux intérêts du maître ». C'est pire encore avec les ouvriers nomades « que nous sommes souvent forcés d'employer pour nos travaux des champs », incapables de bêcher les vignes sans les blesser, créant ainsi de nombreux vides dans les plantations. Au discours critique habituel sur les compétences de ces ouvriers mal dégrossis, Pellicot ajoute le reproche de refuser les leçons de ceux qui savent et, pire encore, une accusation de sabotage. Laure, plus modéré, se contente de mettre en cause l'ignorance (toujours à propos de la taille) voire le « ridicule » qui frise la superstition (pour le dernier outillage, fixé à la Saint Martin, 11 novembre, quelle que soit la date des vendanges⁸).

Encore plus « attardé », le vigneron des Basses-Alpes ignore toujours la défense contre l'oidium et pratique « un procédé barbare » de taille, qui consiste à « raser la souche à fleur de terre ou entre deux terres » la troisième année⁹.

Ce choix d'exemples est suffisamment probant : au deuxième tiers du XIX^e siècle, le monde vigneron est encore fortement marqué par des pratiques de travail traditionnelles et dépassées. Ce constat reflète, bien sûr, les certitudes et les inquiétudes des informateurs qualifiés qui le dressent et celles de leur société de notables et propriétaires éclairés. Mais il est largement validé par d'autres sources, plus « neutres », comme les grandes enquêtes agricoles (1852, 1866) qui montrent bien à la fois, la persistance des techniques traditionnelles, la faiblesse des rendements et la maigreur d'un outillage souvent ancien¹⁰. Ce que confirment les inventaires après décès, où se remarque la valeur dérisoire de l'outillage.

Pour nos informateurs, la raison de cet « archaïsme » est unique, et J. Guyot

la formule clairement : le manque de formation, de « lumières » comme dit aussi Pellicot : « il faut que le propriétaire foncier s'initie aux choses de l'agriculture ; que sa supériorité intellectuelle ne puisse être contestée par le métayer, que celui-ci accepte la direction du propriétaire avec la conviction que cette direction aura pour résultat d'accroître la production dans l'intérêt commun¹¹ ». On reviendra sur ce magistère intellectuel du propriétaire. Mais on voit bien que tout dépend de la formation initiale, c'est-à-dire d'un enseignement de base qui concerne tous les propriétaires fonciers. Et, précisément, cet enseignement est alors quasi inexistant. Les fermes-écoles, créées en 1848 par la Seconde République pour dispenser une formation générale de base, ont disparu ou, au mieux, végètent. Elles n'ont jamais touché qu'une petite minorité de paysans¹². Et, comme naguère et jadis, l'exemple des anciens reste la grande référence, fortement marquée par les pratiques éprouvées, reconduites avec le minimum de changements¹³. Si bien que, comme le répètent nos informateurs, seules deux sources de « lumières » existent ici et alors :

– Les sociétés d'agriculture, qui se sont multipliées et s'activent un peu partout en faveur du progrès agricole. Certaines, par leur dynamisme, méritent les éloges de Guyot, comme celle du Vaucluse ou encore la Société d'agriculture et d'acclimatation de Nice. En réalité, elles valent ce que valent leurs membres les plus éminents, ces agronomes et bons propriétaires, partout présents.

– Ceux-ci constituent la deuxième source de progrès et sans doute la plus efficace, grâce à l'exemple des succès visibles qu'ils peuvent enregistrer. Leur science et leur réussite leur assurent ce magistère intellectuel et pratique que souhaitait Guyot. Et celui-ci n'oublie pas

de relever, pour chacun des départements qu'il visite, le nom de ces apôtres du progrès, gloire de leur pays, partout actifs, même à Nice ou dans les « montagnes » des Basses-Alpes, à Digne, aux Mées, à Malijay. Il fait un sort particulier aux « hommes de progrès », aux « viticulteurs émérites du Var, MM. Riondet à Hyères ; Pellicot à Toulon, Siry à Carcès, Barles à Draguignan, etc... ». Certes, malgré cette pléiade de praticiens éclairés, « c'est encore là la très minime exception », que Guyot illustre par un relevé copieux des imperfections de la vitiviniculture régionale. Il n'empêche : le ferment du progrès est bien là, incarné dans ce bon propriétaire vigneron, doté de solides moyens économiques et intellectuels, proposé comme l'image-modèle de la réussite par le progrès, qu'il s'agit d'imiter. Et quel meilleur exemple précisément que le Varois J.B. Pellicot. Celui-ci offre tous les traits d'un véritable modèle. Ce fils d'un médecin-chef de la marine est bardé d'étiquettes valorisantes et sécurisantes, propres à susciter une estime admirative. Notable patenté, ancien représentant du canton est de Toulon au conseil général (1848-1858), c'est, à la fois, un homme de culture et un praticien averti. Membre de nombreuses sociétés départementales (correspondant de la Société d'agriculture des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault, de la Société industrielle d'Angers, de l'Académie d'Aix-en-Provence, membre honoraire de la Société des Sciences, Belles Lettres et Arts du département du Var, de la chambre consultative d'agriculture du Var), il préside, depuis 1860 (et jusqu'à sa mort en 1880) le comice agricole de l'arrondissement de Toulon qui le compte parmi ses membres fondateurs (1838). Il a créé et dirige le champ d'expériences du comice où il a expérimenté de nombreux cépages. Fondateur du journal *Le Cultivateur proven-*

11 - GUYOT, p. 297.

12 - RINAUDO (Y.), « 1848 : Les fermes-écoles. Premier essai d'un enseignement populaire agricole », *Annales d'histoire des enseignements agricoles*, oct. 1986, p. 33-44.

13 - *Les savoirs vignerons*, Colloque du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, Lyon 1983, *Bulletin du Centre d'histoire...*, 1983, 2/3.

14 - RINAUDO (Y.),
Les paysans du Var...,
op. cit., p. 83-84.

15 - ODART (comte
Alexandre-Pierre),
*Ampélographie
universelle, ou traité
des cépages les plus
estimés dans tous les
vignobles de quelque
renom*, Paris 1845, XI
+ 436 p., 4^e éd.,
1859, III + 618 p. ;
Pellicot cite aussi dans
son ouvrage *le Manuel
du vigneron. Exposé
des divers procédés de
culture de la vigne et
de vinification dans les
vignobles les plus
renommés*, Paris 1845,
412 p. ; RENDU
(Victor),
*Ampélographie
française*, Paris 1857.

16 - JULLIEN (A.),
*Topographie de tous
les vignobles connus*,
Paris 1816 (1^{re} éd.),
1866, 567 p. ;
CAVOLEAU (J.A.),
Cœnologie française,
Paris 1827, 436 p. ;
LADREY (Claude),
*Traité de viticulture et
d'œnologie*, Paris.

17 - SINETY (André
Louis Esprit, comte de),
*L'Agriculteur du Midi
ou traité d'agriculture
propre aux
départements
méridionaux*,
Marseille, 1803.

çal (1846-1850), il rédige un *Traité élémentaire d'agriculture pratique pour la Provence* (1856), avant *Le Vigneron provençal*, et, après, *Les oiseaux voyageurs* (1872). S'y ajoutent 108 articles publiés dans différents journaux et concernant essentiellement l'agriculture et surtout la viticulture¹⁴. Il a lu les principaux ampélographes et spécialistes de la vigne de son siècle et propose une sélection de leurs ouvrages pour constituer une bibliothèque œnologique. Y figurent *L'ampélographie universelle* de « M. le comte Odart », *L'ampélographie méridionale* de « notre correspondant et ami, M.H. Bouschet, de Montpellier », *L'ampélographie française* de Victor Rendu, « les ouvrages de M. le docteur J. Guyot¹⁵ », « enfin, au point de vue de nos contrées, sous le rapport critique et scientifique, le fascicule de la Ferme, qui traite des vignes du Midi de la France » de Henri Marrès, secrétaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault. Pellicot mentionne encore les travaux de Jullien, Cavoleau, les *Œuvres agricoles* de Cazalis-Allut, de Ladrey, les expériences de Pasteur¹⁶. Il conseille un abonnement à une revue spécialisée, « surtout au *Messenger agricole* de Montpellier » dirigé par Frédéric Cazalis, pour « se tenir au courant des progrès de la viticulture et les suivre pas à pas ». On ne saurait mieux proposer.

En même temps, Pellicot invite ses lecteurs à joindre les travaux pratiques à la lecture des bons auteurs. Adeptes de la méthode expérimentale, la plus capable de séduire les paysans vigneron, il prêche d'exemple : il met la main à la pâte pour la taille de ses vignes ; il multiplie les expériences en matière de plantation, de cépages, se préoccupe de la lutte contre l'oïdium, de l'amélioration de la vinification... Chaque fois que cela lui paraît utile, il compare avec d'autres régions, comme pour le défonçage, inuti-

le dans le nord suffisamment humide, mais indispensable ici. Il multiplie les références aux auteurs et praticiens qu'il respecte : ainsi, à propos de la plantation des vignes, il cite Guérin, de La Ciotat, Sinety¹⁷, H. Marrès et le comte Odart. Toutefois, le praticien reste prudent. Ainsi, il tient compte des usages locaux pour la plantation des vignes et il préfère les boutures aux plans racinés, sauf exception (sol argileux, humide, trop caillouteux...).

Un tel exemple d'activité intellectuelle et pratique place Pellicot sans discussion parmi ces notables agrariens, présents partout, qui, sans négliger leurs intérêts, sont soucieux de promouvoir le progrès pour tous. En réalité, la modernisation de l'agriculture, et ici de la viticulture en particulier, repose alors fortement sur leurs efforts et l'exemple de leur réussite. Ainsi J.B. Pellicot apparaît bien comme le modèle du bon vigneron, éclairé et compétent. Certes cette image-modèle est, en partie, due à ses propres écrits. Mais ses pairs, Guyot entre autres, ne la contestent pas. Et, on le sait, les pouvoirs publics ont vite reconnu « officiellement » ses éminentes qualités. Il y a loin, toutefois de cette image heureuse à la masse des paysans-vignerons provençaux, bien plus proches de la réalité vigneronne du temps. Certes, ces producteurs ne sont pas fermés au progrès. Ils participent, dès longtemps, à l'économie de marché, grâce surtout à l'olivier et à l'huile. Nombre de familles sont aussi en contact avec l'atelier, l'industrie et la ville par le biais de la pluriactivité, souvent indispensable pour assurer l'équilibre économique des foyers. Enfin, dans les villages, les informations circulent, des cercles et cafés à la place. Et, en général, les distances sociales ne sont pas suffisantes pour interdire les contacts et échanges entre gros et petits, entre « propriétaires » bourgeois et exploitants

mal pourvus. Mais la méfiance traditionnelle devant les formules nouvelles, même illustrées avec bonheur, est encore renforcée par le risque trop lourd aux yeux de petits producteurs aux moyens économiques très limités. Nos observateur n'ignorent pas l'ambiguïté d'une situation où s'opposent l'engouement pour la viticulture, spécialité porteuse de progrès, et les « archaïsmes » nés de la « routine » qui freinent son développement. Et, s'ils ne ménagent pas leurs critiques à ces vigneron retardataires, leur sévérité est pondérée par l'espoir affirmé de succès prochains. Guyot le répète partout où il passe. Et Pellicot, lui aussi, affirma la validité et l'efficacité des efforts entrepris par les meilleurs des vigneron.

Ainsi le succès est pour demain. Il suffira pour cela de suivre l'exemple et les conseils des meilleurs des vigneron. Alors l'image-modèle d'une élite et la réalité sociale et technique de la masse des vigneron pourront se rapprocher pour la plus grande prospérité de tous.